Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE

SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE

20, AVENUE DE SEGUR
F-75353 PARIS 07 SP

Décision d'approbation de modèle n° 01.00.422.001.1 du 21 avril 2001

Compteur PERNIN Equipements modèle NEB 48 utilisé pour le mesurage des liquides autres que l'eau

---

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instrument de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Commission économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANTS :

SCHLUMBERGER Measurement Division, 1310 Emerald Road - Greenwood - Etats Unis d'Amérique

HECTRONIC GmbH, Allmendstraβe 15 - 79848 Bonndorf - Allemagne

DEMANDEUR :

PERNIN Equipements, 104, rue de Stalingrad, 93100 MONTREUIL

OBJET :

La présente décision complète la décision d'approbation de modèle n° 99.00.422.006.1 du 27 octobre 1999 relative au compteur PERNIN Equipements modèle NE 48.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur PERNIN Equipements modèle NEB 48 faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle NE 48 approuvé par la décision n° 99.00.422.006.1 précitée par :

- le remplacement du dispositif calculateur-indicateur électronique PERNIN Equipements modèle I 1215 approuvé par la décision d'approbation n° 97.00.510.010.1 du 30 mai 1997[(1)] par le dispositif calculateur-indicateur électronique HECTRONIC modèle TWM 2084, approuvé par la décision n° 99.00.510.006.1 du 4 juin 1999, pouvant être équipé des dispositifs accessoires indiqués dans ladite décision, et associé à un émetteur d'impulsions HECTRONIC modèle IG 2153,

- la valeur des échelons d'indication et d'impression de volume qui sont de 1 L.

Les autres caractéristiques métrologiques des compteurs sont inchangées.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les conditions particulières de vérification indiquées dans la décision n° 99.00.422.006.0 citée en objet sont applicables à l'exception de la condition concernant le dispositif calculateur-indicateur qui est remplacée par la suivante.

Le dispositif calculateur-indicateur HECTRONIC modèle TWM 2084 équipant le compteur faisant l'objet de la présente décision est vérifié conformément aux dispositions de la décision n° 99.00.510.006.1 précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision doit porter, outre les inscriptions réglementaires d'usage, le numéro de la présente décision.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée, pour la sous-direction de la métrologie, au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/B030114-D1 et chez le demandeur.

VALIDITE :

La présente décision est valable jusqu'au 14 septembre 2009.

ANNEXE :

Plan de scellement.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale,
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

E. TROMBONE

(1) Revue de Métrologie : août/septembre 1997 , page 479.

Annexe à la décision n° 01.00.422.001.1

PLAN DE SCELLEMENT DU COMPTEUR PERNIN EQUIPEMENTS NEB 48

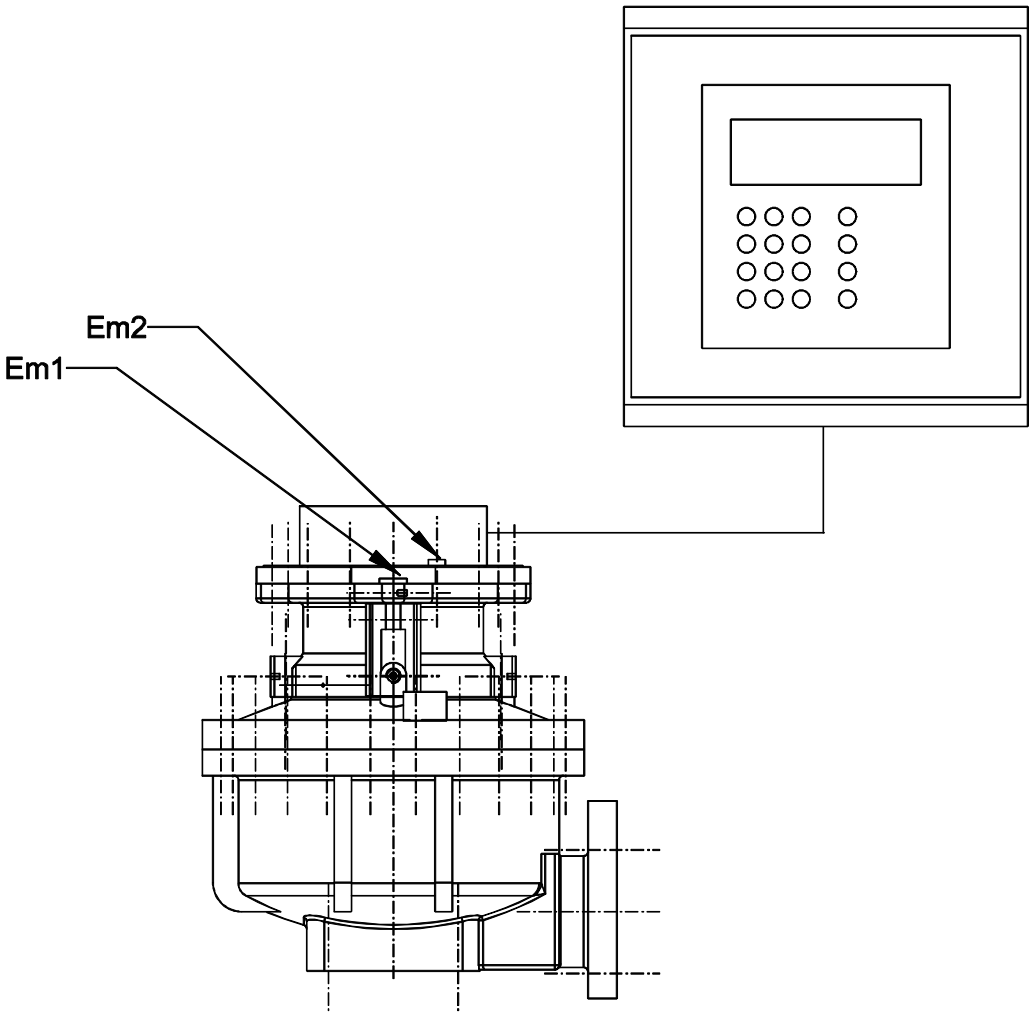

Em1 : Empêche l'accès au mesureur et scelle la liaison entre l'émetteur d'impulsions et le mesureur
Em2 : Empêche l'accès à l'émetteur d'impulsions

Les scellements du calculateur-indicateur électronique et de ses dispositifs complémentaires sont définis dans sa décision d'approbation de modèle